

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages

# Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°2 - mai 2021

Le golf du château de Tanlay propose des séances de découverte gratuites !  
**LE SAMEDI DE 16H À 17H**  
Venez découvrir le golf et vous oxygéner !



Réservation au 03 86 75 72 92 ou [golfduchateaudetanlay@orange.fr](mailto:golfduchateaudetanlay@orange.fr)  
Nombre de participants limité à 8 afin de respecter le protocole sanitaire FF Golf.



Photo © Valérie Delprat

**LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉES**

Le Temps passe vite et vous avez déjà en main le second « Petit Tambour ». Les membres de la rédaction ont été enchantés d'entendre les remarques positives revenues à leurs oreilles sur cette nouvelle formule. Ce numéro est en grande partie consacré au budget de la commune voté lors du dernier conseil municipal. À l'aide de graphiques, nous souhaitons vous présenter synthétiquement comment nos revenus sont utilisés. Le budget montre aussi que votre conseil municipal travaille de façon réfléchie car s'il est important d'investir pour notre avenir, il l'est aussi d'être prudent. La crise de la COVID a un coût et il faudra bien l'assumer. Il ne faudrait pas que le gouvernement puise de façon trop sévère dans les dotations aux collectivités locales. Nous devons donc agir en conséquence afin de ne pas être pris au dépourvu. Enfin soleil et douceur s'annoncent ! Cette gazette arrive dans vos boîtes aux lettres en période d'installation des premières plantations potagères et florales pour ceux qui ont la chance de posséder un espace vert, une terrasse ou un balcon. C'est peut-être l'occasion de porter une attention plus approfondie à l'entretien de nos trottoirs. N'hésitez pas à donner votre avis et répondre au questionnaire joint ! Nous vous souhaitons un joli printemps fleuri !

**Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet**

## INFOS COMMUNES



QUALITÉ DE L'EAU EN 2020 : CONTRÔLE EXERCÉ PAR L'ARS :

**Bactériologie** : 100% des analyses sont conformes sauf à Quincy  
**Dureté** : 25 degrés français soit une eau moyennement dure

**Pesticides** : Toutes les molécules mesurées étaient conformes : bonne qualité

**Nitrates** : Teneur moyenne de 3 mg/l : très bonne

**PH** : 7,75 : entartrage possible des canalisations

**En conclusion, l'eau distribuée est une eau de bonne qualité, sauf à Quincy, qui est alimenté par l'eau brute non traitée.** La consommation d'eau a d'ailleurs dû être interdite à l'ensemble de la population de Quincy.

## NATUROPATHE



Sandrine Masse, naturopathe diplômée, consulte sur rendez-vous tous les mardis de 9 heures à 19 heures à la maison de santé de Tanlay. **Séances gratuites de présentation de la naturopathie : vendredi juin à 16 heures et à 18 heures, samedi 5 juin à 11 heures.**

**Inscription obligatoire au 06 77 72 80 23**

Plus d'informations sur son activité <https://sandrine-masse-naturopathe-diplomee.business.site/>

## CAPTAGES

Nos 3 villages sont alimentés en eau potable par la source de Fraîche Fontaine et par le puit de la Croix Blanche. Fraîche fontaine distribue l'eau à Commissey et dans la partie ancienne de Tanlay tandis que la Croix Blanche dessert Saint-Vinnemer et le lotissement de Tanlay. L'été, si le débit de Fraîche Fontaine devient insuffisant, l'alimentation en eau peut basculer de Fraîche Fontaine vers la Croix Blanche.

**Aujourd'hui, l'eau est à nouveau potable à Quincy grâce aux travaux entrepris : l'installation d'un assainissement par lampe UV.**

## LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE



Grâce à nos boulangers, Tanlay a eu les honneurs de la télévision le 9 avril dernier.

**En effet, Alexandre et Caroline participaient à l'émission de M6 « La Meilleure Boulangerie de France ».** Outre la prestation remarquable de nos sympathiques artisans et leur belle victoire départementale, c'est aussi une superbe mise en avant de notre commune que les téléspectateurs ont pu voir, les vues aériennes étaient superbes et notre patrimoine bien mis en valeur. De quoi donner envie aux téléspectateurs de venir le découvrir tout en profitant du savoir faire de l'Univers Gourmand.



## JACQUES PASCOLI S'EST ÉTEINT

Né dans la demeure familiale à Commissey le 3 juillet 1926, Jacques Pascoli s'est éteint en mars dans sa quatre-vingt-quinzième année rejoignant

son épouse décédée trois ans plus tôt. S'il résida à Paris pendant sa petite enfance et fit ses études à Joigny pendant la guerre, il passait toutes ses vacances d'été à Commissey. De retour définitivement dans son village natal, il épousa Monique en 1948. De leur union naquit deux enfants, François et Yveline.

A 22 ans, il développa la scierie de ses grands-parents au bord de l'Armançon à Commissey, construisit une usine de tranchage de bois et se spécialisa dans le placage de bois exotiques. Son frère Robert le rejoignit dans la société. L'usine accueillit jusqu'à 40 ouvriers et ferma ses portes en janvier 1985.

Dévoué à sa commune, il effectua plusieurs mandats au sein du conseil municipal. Maire délégué de Commissey de 1977 à 1983, il fit ensuite « une pause électorale », puis à sa retraite, il intégra à nouveau le conseil municipal en qualité de 1er adjoint de Michel Delprat de 1989 à 1995, et de maire délégué de 1995 à 2001.

Au cours de ces années, il s'impliqua dans l'édification de la maison de retraite Saint-Joseph et de la station d'épuration Tanlay-Commissey, s'investit dans l'impression du Tambour et exerça diverses fonctions au sein de la paroisse et des Conseils d'Administration de la Caisse d'Épargne et du Centre Hospitalier de Tonnerre. Il mit un terme à toutes ses activités l'année de ses 75 ans, pour « laisser la place aux jeunes », et se consacra à la lecture et à sa passion pour les meubles anciens.

Caroline Yvois



## CALVAIRE DE TANLAY

Avec le soutien de la commune et grâce à des tanlaysiens attachés à leur village à son patrimoine, Tanlay a retrouvé un calvaire à l'intersection de la rue Ballot et de la route de Commissey. **Un grand merci à cette sympathique et solidaire équipe.**

## COMMISSION TRAVAUX

### Sont achevés

- le trottoir avec bordures, crée par mesure de sécurité, rue des Noues à Commissey,
- l'assainissement par lampe UV de l'eau de ville alimentant l'abbaye de Quincy,
- le remplacement des fenêtres du vestiaire du foot.

En attente d'achèvement : les travaux du lavoir de Commissey, la COVID ayant entraîné le report des essais pompiers de la réserve.

## COMMISSION CADRE DE VIE

### Fleurissement & Traitement Phytosanitaire

Comme annoncé dans le Petit Tambour de février, un questionnaire sur l'entretien des trottoirs des trois villages a été distribué dans votre boîte aux lettres.

L'objectif de ce questionnaire est d'évaluer l'avis général des habitants concernant :

- L'entretien des trottoirs,
- L'utilisation des produits de biocontrôle,
- Le fleurissement des villages.

Vous pouvez exprimer vos idées, vos suggestions qui constitueront un premier pas vers la mise en place d'une réflexion collective.

Participez nombreux pour donner un élan à ce projet commun à tous !

**Date limite de dépôt des questionnaires dans votre mairie : 30 Juin.**

## FOCUS SUR UN(E) EMPLOYÉ(E) DE NOTRE COMMUNE

**Cette fois-ci, c'est Léonie Adine que nous vous présentons. Léonie nous a rejoint le 1er juin 2018 en remplacement de Florence Godin.**

- ! Léonie, en sa qualité de secrétaire de mairie, reçoit le public, traite les dossiers d'état-civil et d'urbanisme.
- ! Elle s'occupe également de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines de notre commune.
- ! C'est aussi elle qui s'occupe de la permanence de la mairie de Saint-Vinnemer le mardi matin.



## INFOS PRATIQUES : HORAIRES

**Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56**

**Lundi** : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h45

**Mardi** : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 18h00

**Judi** : 8h00 à 9h45

**Vendredi** : 9h15 à 12h00 / 12h30 à 16h45

16h45 à 18h00 : Chantal Lemoyne

18h00 à 19h00 : Yohan Roy

**Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96**

**Mardi** : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS

**Judi** : 10h00 à 12h00

**Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41**

**Mardi** : 8h30 à 12h00 : secrétariat

**Vendredi** : 17h00 à 19h00 : élus

**Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21**

**Lundi - Mercredi - Vendredi** : 14h00 à 17h00

**la Maison de Service au public à Tanlay :**

**Mardi** : 8h30 à 12h00

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

### Comptes administratifs 2020 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020 des différents budgets : budget commune et budget annexe eau - assainissement.

### Comptes de gestion 2020 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Les comptes administratifs 2020 sont conformes aux comptes de gestion établis par la Trésorerie de Tonnerre. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

### Budgets 2021 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal vote les budgets en équilibre comme suit :

#### Commune :

- Section de fonctionnement : 1 124 402,00 €
- Section d'investissement : 518 656,00 €

#### Eau et assainissement :

- Section de fonctionnement : 333 016,00 €
- Section d'investissement : 170 132,00 €

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des différentes taxes et les maintient comme suit :

- Taxe foncière bâti : 15,19 %
- Taxe foncière non bâti : 36,01 %

À noter que désormais, le taux départemental de la taxe foncière sur le bâti revient à la commune. Sur les feuilles d'imposition, le taux mentionné sera le taux dit « de référence » de 37,03 %. Soit le cumul du taux communal de 15,19% avec le taux départemental de 21,84 %.

### Affectation des résultats

- Commune : Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 203 955,84€ au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement majoré des restes à réaliser, et le solde, soit 304 851,18 € sera reporté en section de fonctionnement, au compte 002.
- Eau et assainissement : Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 141 316,74 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » et l'excédent d'investissement, soit 21 454,00 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

### Participation financière entre budget principal et budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal accepte que les frais de personnel relatifs aux travaux administratifs et techniques effectués toute l'année sur les réseaux d'eau et assainissement soient facturés sur le budget annexe eau et assainissement et remboursés sur le budget principal.

### Remboursement de frais de fonctionnement à la SISA médicale

Le Conseil Municipal accepte de rembourser à la SISA médicale de Tanlay le montant des charges de fonctionnement relatives à la Maison de Services Au Public, soit 722,10 € pour l'année 2020.

### Tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire informe qu'à la suite du contrôle du système d'assainissement de Tanlay-Commissy par la Police de l'Eau, d'importants travaux de remise aux normes devront être réalisés.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif du m<sup>3</sup> d'eau consommé ainsi que les tarifs de l'assainissement, et de maintenir le tarif de l'abonnement de l'eau pour la période de juillet 2021 à juin 2022, soit :

- Eau : abonnement : 40,00 €
- Eau : m<sup>3</sup> consommé : 1,05 €
- Assainissement : abonnement : 65,00 €
- Assainissement : m<sup>3</sup> assaini : 1,05 €

### Renouvellement convention avec le SATESE

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec le Département de l'Yonne pour une durée de 4 ans pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif, à raison de 0,27 € / habitant.

### Droit de place pour l'année 2021

Le Conseil Municipal accepte que le gîte « Auprès du château » occupe le domaine public afin d'installer une terrasse rue Recorbe, et décide de renouveler la gratuité du droit de place des terrasses / étalages jusqu'à la fin de l'année 2021.

### Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir à Saint-Vinnemer le terrain cadastré 372 H n° 379, rue des Chevilles, pour la somme de 10 500€.

### Maîtrise d'œuvre pour étude rénovation de bâtiment communal

Dans le cadre du Plan de Relance, le Conseil Municipal dé-

cide de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Ferrari pour la réfection de deux appartements et de la Mairie au sein du même bâtiment, pour un montant de 7 440,33 € HT.

### Convention pour mise à jour du document unique avec le Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention pour l'assistance à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels avec le Centre de Gestion de l'Yonne pour la somme de 120 €.

### Convention pour réalisation de l'évaluation des risques psychosociaux avec le Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal accepte la convention avec le Centre de Gestion de l'Yonne pour l'assistance à la réalisation du document d'évaluation des risques psychosociaux, pour la somme de 1 440 €.

### Adhésion au service intérim du Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service intérim du Centre de Gestion 89 dans le cadre de remplacement d'un agent administratif.

### Questions diverses

#### 1) Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions supplémentaires au budget 2021 : une subvention de 200 € au Téléthon et une subvention de 500 € à l'association « Ici et là ».

#### 2) Travaux à la boulangerie

Monsieur le Maire informe que des devis ont été demandés pour pallier divers problèmes de conception rencontrés à la boulangerie.

#### 3) Fête Patronale à Tanlay

Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement Madame la Présidente du Foyer Rural pour décider ou non de l'organisation de la Fête Patronale.

#### 4) Centrale solaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la construction d'une centrale solaire sur le site de l'ancienne carrière Lafarge, commune de Vireaux.

#### 5) Commission Cadre de Vie

Afin de collecter les sentiments de chacun quant à l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos trois villages, un questionnaire sera adressé à tous les habitants dans les prochaines semaines.

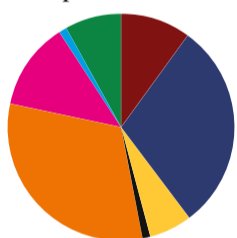


## BUDGET PRINCIPAL 2021

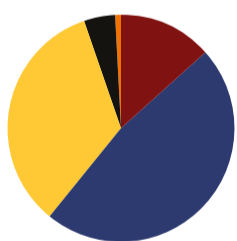


### Fonctionnement

#### > Dépenses

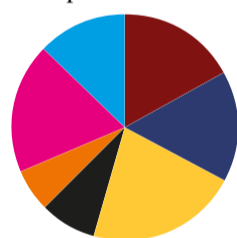


#### > Recettes



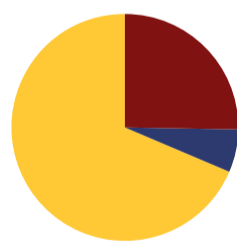
### Investissement

#### > Dépenses



\* boulangerie, foyer rural, salle des fêtes

#### > Recettes

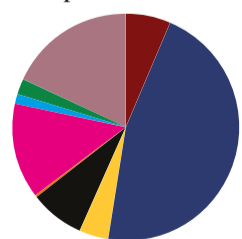


## BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT 2021

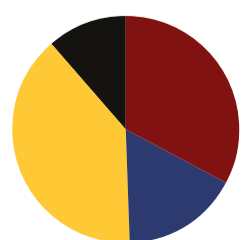


### Fonctionnement

#### > Dépenses

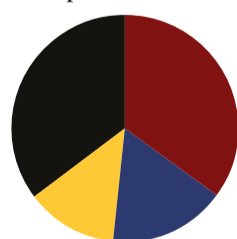


#### > Recettes

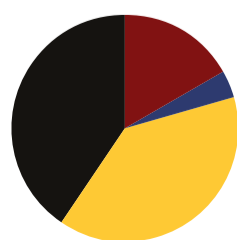


### Investissement

#### > Dépenses



#### > Recettes



## SUBVENTIONS

### AUX ASSOCIATIONS

Ci-dessous, le montant des subventions allouées par la commune en 2021.

À noter un changement de procédure à partir de 2022, la demande d'attribution d'une subvention nécessitera de renseigner au préalable un formulaire disponible en mairie.

ASSOCIATIONS	2021
Foyer Rural - section foot	1 500,00 €
Foyer Rural - section gym	300,00 €
Foyer Rural - Trail	1 500,00 €
APPMA	50,00 €
Golf (Prix de Tanlay)	1 000,00 €
Les parents décollent (ex APERPET)	50,00 €
Ici et Là	500,00 €
Téléthon	200,00 €

- **Directeur de la publication :** Éric Delprat
- **Rédactrice en chef :** Chantal Lemoyne
- **Comité de rédaction :** Françoise Griffon, David Mangin, Deborah Troissin, Eliane Polidore, Caroline Yvois
- **Service communication :** Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay  
Tél. : 03 86 75 71 56
- **Graphisme :** David Mangin
- **Mise en page :** Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- **Impression :** Graphy à Theizé



Gazette d'informations municipales de Tanlay

*Le petit tambour des trois villages*

Commune de TANLAY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

### ■ Comptes administratifs 2020 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020 des différents budgets : budget commune et budget annexe eau - assainissement.

### ■ Comptes de gestion 2020 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Les comptes administratifs 2020 sont conformes aux comptes de gestion établis par la Trésorerie de Tonnerre. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

### ■ Budgets 2021 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal vote les budgets en équilibre comme suit :

#### • Commune :

- Section de fonctionnement : 1 124 402,00 €
- Section d'investissement : 518 656,00 €

#### • Eau et assainissement :

- Section de fonctionnement : 333 016,00 €
- Section d'investissement : 170 132,00 €

### ■ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des différentes taxes et les maintient comme suit :

- Taxe foncière bâti : 15,19 %
- Taxe foncière non bâti : 36,01 %

À noter que désormais, le taux départemental de la taxe foncière sur le bâti revient à la commune. Sur les feuilles d'imposition, le taux mentionné sera le taux dit « de référence » de 37,03 %. Soit le cumul du taux communal de 15,19% avec le taux départemental de 21,84 %.

### ■ Affectation des résultats

- Commune : Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 203 955,84€ au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement majoré des restes à réaliser, et le solde, soit 304 851,18 € sera reporté en section de fonctionnement, au compte 002.
- Eau et assainissement : Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 141 316,74 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » et l'excédent d'investissement, soit 21 454,00 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

### ■ Participation financière entre budget principal et budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal accepte que les frais de personnel relatifs aux travaux administratifs et techniques effectués toute l'année sur les réseaux d'eau et assainissement soient facturés sur le budget annexe eau et assainissement et remboursés sur le budget principal.

### ■ Remboursement de frais de fonctionnement à la SISA médicale

Le Conseil Municipal accepte de rembourser à la SISA médicale de Tanlay le montant des charges de fonctionnement relatives à la Maison de Services Au Public, soit 722,10 € pour l'année 2020.

### ■ Tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire informe qu'à la suite du contrôle du système d'assainissement de Tanlay-Commissy par la Police de l'Eau, d'importants travaux de remise aux normes devront être réalisés.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif du m<sup>3</sup> d'eau consommé ainsi que les tarifs de l'assainissement, et de maintenir le tarif de l'abonnement de l'eau pour la période de juillet 2021 à juin 2022, soit :

- Eau : abonnement : 40,00 €
- Eau : m<sup>3</sup> consommé : 1,05 €
- Assainissement : abonnement : 65,00 €
- Assainissement : m<sup>3</sup> assaini : 1,05 €

### ■ Renouvellement convention avec le SATESE

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec le Département de l'Yonne pour une durée de 4 ans pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif, à raison de 0,27 € / habitant.

### Droit de place pour l'année 2021

Le Conseil Municipal accepte que le gîte « Auprès du château » occupe le domaine public afin d'installer une terrasse rue Recorbe, et décide de renouveler la gratuité du droit de place des terrasses / étalages jusqu'à la fin de l'année 2021.

### ■ Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir à Saint-Vinnemer le terrain cadastré 372 H n° 379, rue des Chevilles, pour la somme de 10 500€.

### ■ Maîtrise d'œuvre pour étude rénovation de bâtiment communal

Dans le cadre du Plan de Relance, le Conseil Municipal dé-

cide de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Ferrari pour la réfection de deux appartements et de la Mairie au sein du même bâtiment, pour un montant de 7 440,33 € HT.

### ■ Convention pour mise à jour du document unique avec le Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention pour l'assistance à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels avec le Centre de Gestion de l'Yonne pour la somme de 120 €.

### ■ Convention pour réalisation de l'évaluation des risques psychosociaux avec le Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal accepte la convention avec le Centre de Gestion de l'Yonne pour l'assistance à la réalisation du document d'évaluation des risques psychosociaux, pour la somme de 1 440 €.

### ■ Adhésion au service intérim du Centre de Gestion 89

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service intérim du Centre de Gestion 89 dans le cadre de remplacement d'un agent administratif.

### ■ Questions diverses

#### 1) Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions supplémentaires au budget 2021 : une subvention de 200 € au Téléthon et une subvention de 500 € à l'association « Ici et là ».

#### 2) Travaux à la boulangerie

Monsieur le Maire informe que des devis ont été demandés pour pallier divers problèmes de conception rencontrés à la boulangerie.

#### 3) Fête Patronale à Tanlay

Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement Madame la Présidente du Foyer Rural pour décider ou non de l'organisation de la Fête Patronale.

#### 4) Centrale solaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la construction d'une centrale solaire sur le site de l'ancienne carrière Lafarge, commune de Vireaux.

#### 5) Commission Cadre de Vie

Afin de récolter les sentiments de chacun quant à l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos trois villages, un questionnaire sera adressé à tous les habitants dans les prochaines semaines.

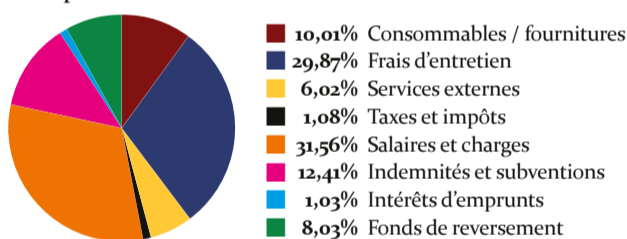


## BUDGET PRINCIPAL 2021

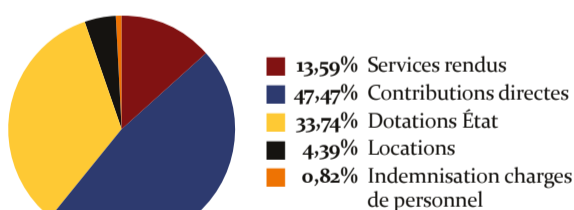


### Fonctionnement

#### > Dépenses

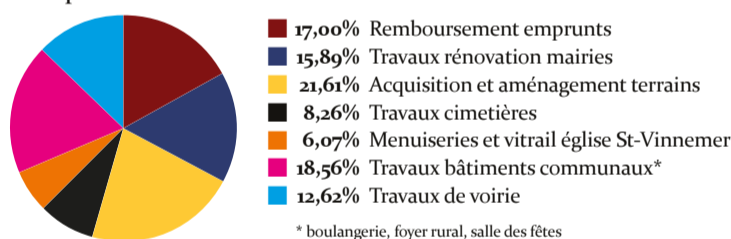


#### > Recettes

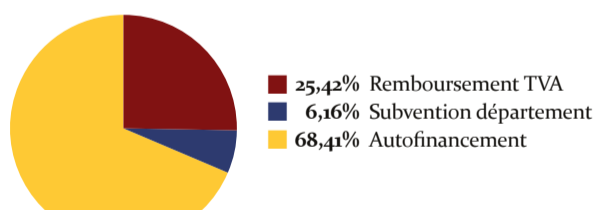


### Investissement

#### > Dépenses



#### > Recettes



## SUBVENTIONS

### AUX ASSOCIATIONS

Ci-dessous, le montant des subventions allouées par la commune en 2021.

À noter un changement de procédure à partir de 2022, la demande d'attribution d'une subvention nécessitera de renseigner au préalable un formulaire disponible en mairie.

ASSOCIATIONS	2021
Foyer Rural - section foot	1 500,00 €
Foyer Rural - section gym	300,00 €
Foyer Rural - Trail	1 500,00 €
APPMA	50,00 €
Golf (Prix de Tanlay)	1 000,00 €
Les parents décollent (ex APERPET)	50,00 €
Ici et Là	500,00 €
Téléthon	200,00 €

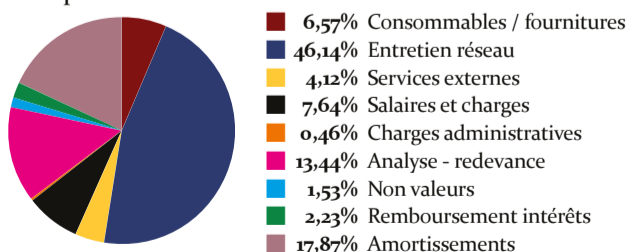


## BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT 2021

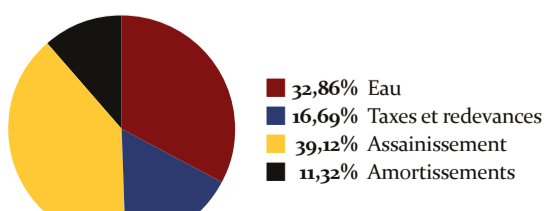


### Fonctionnement

#### > Dépenses

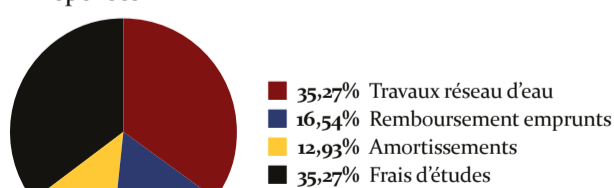


#### > Recettes

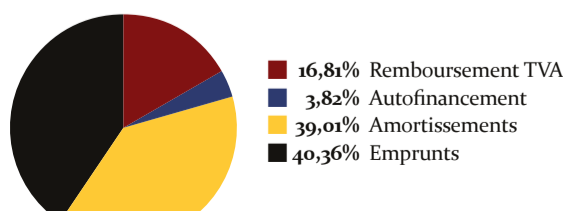


### Investissement

#### > Dépenses



#### > Recettes



- Directeur de la publication : Éric Delprat
- Rédactrice en chef : Chantal Lemoyne
- Comité de rédaction : Françoise Griffon, David Mangin, Deborah Troissin, Elisabeth Picoche, Eliane Polidore, Caroline Yvois
- Service communication : Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay  
Tél. : 03 86 75 71 56
- Graphisme : David Mangin
- Mise en page : Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- Impression : Graphy à Theizé



Gazette d'informations municipales de Tanlay

*Le petit tambour des trois villages*

Commune de TANLAY